



Commune des Aviron

Extrait N° 2 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

05 JAN. 2015

que la convocation du Conseil a été faite le **10 décembre 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,



Absent : Mme SILOTIA Natacha

Procurations : M. PAYET Fabrice a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. MONDON René - Mme ABELARD Isabelle a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia - M. RIVIERE Olivier a donné mandat à BENARD Alex - M. CANTINA Pierrot a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. FORT Paul

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 2/ Orientations budgétaires 2015
o Compte principal

Hôtel de Ville

L'article 2312-1 du CGCT stipule que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal est appelé à débattre des orientations générales de la Commune pour l'année 2015 pour le compte principal. Le débat ne donne pas lieu à un vote.

I) Quelques données démographiques statistiques sur la Commune (source INSEE)

La population légale 2011 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 s'établit à 10 834 habitants avec une densité moyenne de 402,7 habitants par Km².

L'évolution annuelle moyenne de la population est de l'ordre de plus 3,10% par an.

En 2011, les naissances ont été de 169 et les décès de 44.

Le nombre total de logements est de 4 360.

Le taux d'activité des 15 à 64 ans s'établit à 70,6%.

II) Rappel des situations des comptes administratifs sur les exercices précédents :
(enK€ et en mouvements réels)

	2010	2011	2012	2013
Recettes de gestion	12 075	12 634	13 143	13 395
Dépenses de gestion	9 813	10 115	10 320	10 691
Excédent brut de fonctionnement	2 262	2 519	2 823	2 704
Résultat financier	- 322	- 342	- 352	- 326
Résultat exceptionnel	- 87	- 148	- 34	99
Capacité d'autofinancement brute	1 853	2 029	2 437	2 477
Remboursement du capital de la dette	593	666	706	710
Epargne nette	1 237	1 420	1 692	1 736

Recettes d'investissement propres (hors emprunts et hors subventions d'investissements)	1 146	583	1 121	796
---	-------	-----	-------	-----

Marge d'autofinancement	2 383	2 003	2 813	2 532
Dépenses d'investissement	4 641	5 288	4 196	5 102

L'EBF et la CAF augmentent sur les années considérées. Cette évolution est due principalement à :

- ✓ La dynamique des bases des recettes fiscales directes,
- ✓ L'augmentation des recettes d'octroi de mer du fait principalement de la dynamique du niveau des investissements et de l'effet population,
- ✓ Les dépenses de fonctionnement, malgré une augmentation, sont globalement maîtrisées sur la période considérée. Elles augmentent moins vite que les recettes ce qui permet de renforcer l'épargne.

L'épargne nette, malgré une augmentation du remboursement du capital de la dette, suit cette évolution positive. Elle permet de financer environ 30% de l'investissement.

L'épargne nette ajoutée aux ressources propres d'investissement ont assuré environ 50% du financement de l'investissement.

III) Pour l'année 2014 :

- Le budget prévisionnel total s'établissait à **24 079 437,54 euros** :
 - pour le fonctionnement : 15 333 007,67
 - pour l'investissement : 8 746 429,87
- L'exécution en dépenses devrait s'établir en réalisations à environ 4 373 309 € et à 2 975 000 € en restes à réaliser pour l'investissement et à 13 540 963 € pour les dépenses de fonctionnement, soit un total de réalisations prévisionnelles de **17 914 272,00 €**.
- L'exécution des recettes devrait s'établir à 15 358 414 € en recettes de fonctionnement et à 4 524 494 € en recettes d'investissement et à 3 075 418 € en restes à réaliser
- Pour 2014, l'épargne nette devrait être de l'ordre de 1 300 000 €. La marge d'autofinancement aux alentours de 1 800 000 €.
- Les opérations à retenir sur 2014 sont notamment :
 - Une partie des études pour l'aménagement de la zone AUs amont ;
 - La participation versée au CG pour les travaux de trottoirs sur le Tévelave ;
 - L'acquisition du terrain Seychelles sur la rue du stade pour la salle de veillée et des terrains Mondon au Tévelave ;
 - L'acquisition de divers matériels et mobiliers pour les services et les écoles;
 - L'aménagement de la salle du conseil ;

- La poursuite de la constitution du fonds documentaire pour la médiathèque ;
- L'agrandissement des locaux de l'école primaire de Ravine Sèche ;
- La mise aux normes des locaux de la salle Georges Brassens ;
- L'aménagement de l'espace de centralité ;
- Divers travaux de remise en état sur une partie du chemin J.Baronce, de la voie interne au lotissement les manguiers, des chemins Bois de fer et baies roses, du chemin de l'Alambic et du chemin Mélina ;
- Une partie des travaux de voirie et réseaux divers de la zone Aus avale ;
- Une partie des études pour la modernisation du chemin Sincère Mazeau et du chemin Cendrine ;
- Les travaux de voirie sur le chemin Dozenval et le parking de l'école primaire de Ravine Sèche ;
- La finalisation du paiement des travaux Rue Maximin Lucas, Edouard Sartre et Hortensias ;

Au 1^{er} décembre 2014, la structure en personnel est composée de **326 agents** dont :

⇒ **148 Emplois permanents** avec :

- **93** agents titulaires et stagiaires (9 Cadre A, 17 Cadre B et 67 agents de catégorie C)
- **46** agents non titulaires
- **09** agents contractuels

⇒ **175 Emplois aidés** dont :

- **144** CUI/CAE
- **31** emplois d'avenir

⇒ **03 apprentis**

La masse salariale totale 2014 devrait s'établir à **7 905 000 €**.

La fiscalité directe perçue pour la Commune en 2014 va représenter un produit de **1 856 422,00 €**.

IV) Evolution et caractéristiques de l'endettement :

L'encours de dette 2014 va s'établir au 31 décembre à **9 290 538,78 euros** soit **857,53 euros** par habitant. L'annuité de la dette est de **1 185 668,67 €** dont **343 683,32 €** en intérêts et **841 985,33 €** en amortissement.

	2010	2011	2012	2013	2014
Encours au 31/12	9 146	8 487	8 873	10 133	9 291
CAF	1 852	2 029	2 438	2 477	2 104
Ratio de capacité de désendettement	5	4	4	4	5

L'encours se situe dans la moyenne des villes réunionnaises (moyenne des villes de la Réunion en 2012 : 965euros/habitant).

V) Pour ce qui concerne l'année 2015 :

Le contexte :

Il est préalablement rappelé que le débat porte sur les prévisions totales de l'année et notamment les résultats prévisionnels de l'année N-1 qui ne pourront être effectivement inscrits au budget supplémentaire qu'après le vote du CA et de l'affectation.

Le contexte financier est très contraint. Les baisses des dotations prévues à la loi de finances 2015 et la baisse prévisible des recettes escomptées au titre de la dotation garantie de l'octroi de mer contraignent fortement l'évolution des produits de fonctionnement et vont sensiblement affecter le niveau d'épargne. Cette situation va s'accroître sur les années 2016 et 2017.

Pour la Commune, les conséquences sur les dotations génèrent une contribution au redressement des finances de l'Etat de l'ordre de 370 000 euros en 2015 pour atteindre 800 000 euros en 2017.

De surcroît, l'investissement est marqué par une disparition des subventions.

Il convient plus que jamais de s'inscrire dans une logique de rigueur budgétaire qui s'articule autour :

- ✓ d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- ✓ d'une sélectivité dans les projets à concrétiser ;
- ✓ tout en veillant à ne pas accroître fortement le niveau d'endettement.

S'agissant du niveau des impositions directes, la Commune présente le produit fiscal le plus bas du Département (produit inférieur de 55% à la moyenne des villes de l'île : Les Avirons : 158 €/hab ; Moyenne des villes de la réunion : 354 €/hab). La volonté communale n'est pas de pressuriser la population. Aussi, les taux demeureront inchangés.

Les données financières prévisionnelles :

1) En dépenses de fonctionnement :

Les dépenses totales sont estimées à 15 429 859 €.

La section est marquée par :

- Les dépenses de personnel qui devraient représenter une masse de 8 388 000 € avec comme orientations principales :
 - la prise en compte, en année pleine, des dépenses nouvelles liées à la mise en place du PEDT dans le cadre de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires;

- le personnel nécessaire au fonctionnement de la petite école primaire du Ruisseau ;
- le recrutement d'un cadre A pour la direction du CCAS et un renfort des postes accueil/secrétariat du service ;
- la poursuite de la politique de titularisation.
- Les autres charges de fonctionnement devraient représenter environ :
 - 3 500 000 € pour les charges à caractère général
 - 850 000 € pour les charges de gestion courante
 - 350 000 € pour les charges exceptionnelles + atténuation du produit
 - 700 000 € pour les amortissements divers
 - 317 000 € pour les charges financières
 - 1 324 859 € pour le prélèvement pour la section d'investissement

2) En recettes de fonctionnement :

Les recettes prévisionnelles totales de fonctionnement pour l'année 2014 peuvent être estimées à 15 429 859 €, soit :

Ressources fiscales :

Impôts directs (produits des 3 taxes) :	1 886 872
Produits de l'octroi de mer :	5 128 581
Taxe sur les carburants :	986 000
Taxe additionnelle aux droits de mutations :	138 564
Taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles :	154 596
Dotations de solidarité communautaire :	643 462
Fonds de péréquation des recettes intercommunales	168 564

Dotations :

Dotation forfaitaire :	1 102 223
Dotation nationale de péréquation :	666 138
Compensations sur emplois aidés :	2 005 000
Compensations diverses :	100 000

Autres ressources :

Subvention CAF (PARS, CLSH) :	423 000
Revenus des immeubles :	12 000
Produits divers (piscine, cantine, micro-crèches, PEDT...) :	620 000
Reprises sur subventions :	70 000
Résultat de la section de fonctionnement de l'année n-1 :	1 324 859

3) En recettes d'investissement :

Les recettes prévisionnelles d'investissement, pour l'année, sont estimées à 7 481 367 €.

Produit des emprunts :	1 529 487
FCTVA :	500 000
Taxe d'aménagement :	100 000
Amortissements divers :	700 000
Prélèvement sur la section de fonctionnement :	1 324 859
Recettes en restes à réaliser	3 075 418

Excédent d'investissement prévisionnel n-1

251 603

4) En dépenses d'investissement :

Il y a lieu de prendre en compte notamment les éléments suivants pour une enveloppe de 7 481 367,00 euros :

1. Le remboursement de la dette qui sera d'environ :
 - En capital : 832 000

2. En inscription : il y aura notamment en investissement une enveloppe d'environ 6 649 367 euros avec en orientation :
 - a) Finalisation des opérations portées en restes à réaliser pour un montant estimé à 2 975 000 notamment :
 - Etudes de maîtrise d'œuvre en vue de concéder l'aménagement de la zone amont de la route du Tévelave ;
 - Travaux de la zone AUs du Tévelave en aval ;
 - Modernisation du chemin Cendrine ;
 - Suivi des travaux école-crèche du Ruisseau ;
 - Etudes pour l'extension du cimetière ;
 - Acquisitions foncières.

 - b) En opérations nouvelles pour un montant de 3 674 367 euros :
 - En entretien et travaux de maintenance :

Poursuite des divers travaux d'amélioration
du patrimoine routier et bâti : 270 000

 - En foncier :

Portage des terrains : Micro-Crèche Caramiel,
Terrain Bonmalais zone AUS ; solde terrain
Caderby près du stade 167 000

 - En travaux :

Travaux pour la modernisation du chemin
Sincère Mazeau : 1 400 000

Réalisation des travaux pour la petite école
primaire du Ruisseau : 1 471 000

 - En équipements, mobilier et matériels divers

Mobilier pour le nouveau restaurant scolaire
et pour les salles de classes : 150 000

Dotation en équipement, matériel et mobilier divers
pour les services et les établissements scolaires 216 367

- c) Poursuite des recherches de financement pour les dossiers en cours :
- Ecole et structure petite enfance du Ruisseau
 - Réhabilitation de l'aile Nord-Est de la mairie
 - Extension du cimetière et création de la salle de veillée
 - Modernisation des réfectoires des écoles primaire de Ravine Sèche et du Tévelave
 - Modernisation des chemins : Bellevue et Labrune

Au regard de ces données prévisionnelles, le Conseil est invité à débattre des orientations budgétaires du compte principal pour l'année 2015.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2015** sont fixées telles que présentées ci-dessus tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

